

**CULTURE****Cinéma municipal Le Luxy**

Convention avec l'association Cinéma Public

**EXPOSE DES MOTIFS**

L'association Cinéma Public a pour mission d'organiser le festival Ciné Junior, en collaboration avec les salles du collectif de programmation. Le cinéma Le Luxy fait partie de ce collectif depuis de nombreuses années et participe à la diffusion des films proposés dans le cadre du Festival Ciné Junior.

Au regard de la transformation du cinéma Le Luxy en service municipal depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010, approuvé par délibération du Conseil municipal du 17 décembre 2009, et compte-tenu de la volonté conjointe de la Municipalité et du cinéma de reconduire ce festival pour l'année 2011, il convient de proposer la conclusion d'une nouvelle convention.

Ce festival a lieu cette année du 26 janvier au 8 février 2011 et certains films de la sélection seront proposés dans le cadre de la fête du film pour enfants, organisée par le Luxy. Le but est de proposer un événement en direction du jeune public en mettant à l'honneur des œuvres cinématographiques de qualité, accompagnées d'animations, de rencontres ou d'ateliers.

Cette fête en partenariat avec le Festival Ciné Junior est ouverte à tous les publics (*scolaires, petits enfants 3/4 ans, maternels, primaires, centres de loisirs et aux familles*).

Le coût de l'action est estimé à environ 500 €.

Au vu de ces éléments, je vous propose d'approuver la convention de partenariat avec l'association Cinéma Public ayant pour objet de préciser les modalités d'organisation du Festival Ciné Junior au sein du cinéma municipal Le Luxy pour l'année 2011.

Les dépenses en résultant seront imputées au budget communal.

P.J. : convention.

## **CULTURE**

### **Cinéma municipal Le Luxy**

Convention avec l'association Cinéma Public

LE CONSEIL,

sur la proposition de son président de séance,

vu le code général des collectivités territoriales,

vu ses délibérations du 17 décembre 2009 approuvant la municipalisation du mode de gestion du cinéma Le Luxy, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010 et décidant la création d'un budget annexe afférant,

considérant que le Festival Ciné-Junior, organisé par l'association Cinéma Public, fait partie intégrante de l'accompagnement pédagogique cinématographique du jeune public dans le cadre de la semaine de la fête du film pour enfants,

considérant que ce Festival fait partie de la programmation inhérente au cinéma Le Luxy depuis de nombreuses années,

considérant qu'il convient dans ces conditions de passer une convention avec l'association Cinéma Public afin de reconduire ce festival pour l'année 2011,

vu la convention, ci-annexée,

vu le budget communal,

### **DELIBERE**

(par 39 voix pour et 5 abstentions)

**ARTICLE 1 :** APPROUVE la convention de partenariat avec l'association Cinéma Public ayant pour objet de préciser les modalités d'organisation du Festival Ciné Junior au sein du cinéma municipal Le Luxy pour l'année 2011 et AUTORISE le Maire à la signer, ainsi que les éventuels avenants y afférant.

**ARTICLE 2 :** DIT que les dépenses en résultant seront imputées au budget communal.

RECU EN PREFECTURE

LE

TRANSMIS EN PREFECTURE

LE 28 JANVIER 2011

PUBLIE PAR VOIE D'AFFICHAGE

LE 28 JANVIER 2011